

Remise des insignes de Chevalier du Mérite Maritime à Monsieur Michel DELISLE

Par l'administrateur en chef de 1^{ère} classe des affaires maritimes Jean-Pascal Devis
Gouville, le 30 novembre 2018

Monsieur Delisle,

Vos proches, vos amis, vos partenaires et vos collaborateurs sont rassemblés cet après-midi pour célébrer avec vous votre accession à l'Ordre du Mérite maritime.

Sachez que je suis honoré et touché de la confiance que vous me témoignez en me confiant le soin d'officialiser cet instant important.

Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, il est d'usage en pareille circonstance de s'arrêter un instant sur le parcours et les actes de celui ou de celle que l'Autorité maritime et la chancellerie de l'Ordre ont estimé juste de distinguer.

Alors c'est bien volontiers que je me propose de retracer, Michel Delisle, les principales étapes d'une vie professionnelle et associative tournée vers la mer, les gens de mer et les activités maritimes. Chacun pourra en juger.

Vous êtes né ici même, à Gouville sur Mer, le 30 août 1955 dans un environnement familial qui a sans doute largement contribué à déterminer la voie que vous allez suivre et les engagements que vous allez prendre.

En clair : vous avez de qui tenir !

Votre père compte parmi les pionniers de la mytiliculture normande (il plante le premier pieu à moules de la Pointe d'Agon) et est le fondateur de la CABANOR, dont nous aurons l'occasion de reparler un peu plus tard...

A 17 ans, votre père rencontrant de graves problèmes de santé, vous revenez aider votre mère dans l'entreprise conchylicole familiale, ce qui marque également votre entrée dans la vie active et dans le monde maritime professionnel.

En 1976, à votre retour du service militaire que vous effectuez dans la Marine Nationale, à bord du Croiseur COLBERT, vous vous engagez dans une carrière de conchyliculteur mais aussi à la petite pêche.

Et vous aimez aller vite ! : la même année, à 21 ans, vous figurez avec votre père parmi les membres fondateurs de la CABANOR (dont vous êtes à ce jour le dernier fondateur encore adhérent...).

Et c'est également en 1976, certainement une année très intense pour vous, que vous épousez Maryvonne, avec qui vous aurez quatre enfants.

En 1983, avec vos parents et votre frère Roland, vous créez la SARL DELISLE, entreprise de négoce de coquillages.

3 ans plus tard, toujours sous votre impulsion, l'entreprise d'exploitation de parcs ostréicoles et mytilicoles "SCEA DELISLE Père et Fils" voit le jour. C'est là une entreprise familiale par excellence, dans laquelle vos parents, votre épouse, votre frère puis vos deux plus jeunes fils sont vos associés.

Parallèlement à vos activités d'exploitant et de chef d'entreprise, vous attachez du prix à oeuvrer au profit de la collectivité des producteurs, tant au titre de la pêche que de la filière conchylicole.

Ainsi, au début des années 1980, vous prenez la présidence de la section conchyliculture de la FDSEA. Elu membre de la SRC (la Section régionale conchylicole), vous effectuez deux mandats de vice-président, sous la présidence de Georges QUETIER.

Michel DELISLE, vous démontrez encore une fois votre engagement pour la collectivité en fondant puis en présidant la COPRONOR, une coopérative des produits normands, tout comme lorsque vous oeuvrez très activement, aux côtés de Anne JANSENS, Maurice de SAINT DENIS et Thierry LOUIS, à la création de l'OPCN (organisation des producteurs conchyliculteurs normands).

Foisonnant d'idées et doté d'un esprit d'initiative pour le moins développé, en 1997, vous créez et présidez le syndicat régional des conchyliculteurs normands.

C'est à ce titre que vous êtes de nouveau élu vice-président de la SRC, de 2001 à 2006, sous la présidence de Anne JANSENS.

Et comme vous ne ménagez pas vos efforts pour défendre votre vision de la filière et de la profession, vous siégez également au Comité national de la conchyliculture.

Parallèlement à vos divers engagements dans les institutions conchyliques, vous intégrez le Comité local des pêches maritimes de l'ouest Cotentin en 1998, puis en devenez le 1^{er} vice-président en 2003.

Vous y confortez notamment la création des réserves, des licences "bulots" et "seiches" et oeuvrez pour le rapprochement des métiers en soutenant activement la cohabitation entre pêcheurs au chalut et caseyeurs.

Mais puisque, en homme de conviction, vous estimez qu'il est toujours bon de faire vivre ses idées partout où elles peuvent porter des fruits, vous êtes alors également membre du Comité Régional des Pêches Maritimes.

D'aucuns pourraient vous qualifier d'hyper-actif Monsieur Delisle !

En effet, au-delà des institutions représentatives de la pêche et de la conchyliculture, votre engagement se porte aussi sur le monde de la coopération.

En 1980, vous devenez administrateur de la Coopérative Aquacole de Basse Normandie (la CABANOR), puis vice-président et enfin président de cette coopérative, dont vous êtes, aujourd'hui encore, administrateur et conseiller.

A partir de 1989, sous votre présidence, la CABANOR engage des grands travaux : triplement de la surface des ateliers, construction de la "Maison de la Mer" (qui héberge la CASAMER et le Groupement des employeurs), forages et reconstruction de l'ensemble des bassins de purification.

Vous prenez également un part plus qu'active au sein de la Coop Ouest Cotentin de Blainville sur mer : après plusieurs mandats comme administrateur, vous en êtes élu président en 2009 et l'êtes encore aujourd'hui.

Enfin (enfin, presque enfin !), vous êtes administrateur et Directeur général délégué de la Coop Est Cotentin de Saint-Vaast La Hougue.

Je suis désolé d'être un peu long, Mesdames et Messieurs, mais ce n'est pas vraiment ma faute....

L'Homme que nous distinguons aujourd'hui ne semble en effet guère avare de son temps et de son énergie pour défendre les intérêts collectifs qui lui tiennent à coeur, que ce soit à titre professionnel ou associatif.

Michel Delisle est donc aussi celui que vous trouverez parmi les dirigeants de l'Association des Pêcheurs Amateurs de la Manche (APAM - Le Sénéquet), de l'association de Tir de la Ville de Coutances et de l'Association de chasse Maritime de l'Ouest Cotentin....

Michel Delisle,

vous êtes connu pour être un homme de convictions, capable de pousser un "coup de gueule" de temps à autre aussi il est vrai, mais je vous sais profondément respectueux du dialogue, de l'échange et du débat d'idées.

Vos interlocuteurs et partenaires apprécient votre capacité à vous engager et à fédérer. Et, même si vous vous êtes parfois (souvent ?) retrouvé en désaccord avec les services de l'Etat, avec l'administration d'une manière générale, je vous sais également très attaché à nos institutions, et je note que vous savez distinguer les fonctions de ceux qui les exercent, et les messages de ceux qui les portent, ce qui rend le dialogue toujours possible.

Michel Delisle,

vos parcours est à lui seul une démonstration de ce que l'engagement professionnel, syndical ou associatif peut compter de force et d'énergie.

Le monde maritime, celui de la pêche et celui de la conchyliculture, à travers cette distinction, vous témoignent aujourd'hui leur profonde reconnaissance.